

**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ACTION SOCIALE DES YVELINES

Procès-verbal du 5 juillet 2024

Le conseil départemental de l'action sociale des Yvelines s'est réuni le 05 juillet 2024 à la direction départementale des Finances publiques des Yvelines (DDFIP) – 16, avenue de Saint-Cloud – 78000 VERSAILLES, sur convocation de son président, M. Romain STIFFEL.

Le CDAS a eu lieu pour partie en présentiel et pour partie en audio conférence.

Étaient présents :

Le Président,

Monsieur Romain STIFFEL, Administrateur de l'État.

Les membres ayant voix délibérative

- Madame Gaëlle MURAIL (Solidaires Finances, titulaire)
- Monsieur Grégory METROT (Solidaires Finances, titulaire)
- Monsieur Vincent GAUTIER (Solidaires Finances, titulaire)

- Monsieur Yves BAUMANN (CGT, titulaire)
- Monsieur Gilles CARTELET (CGT, titulaire)
- Madame Valérie PRECHARD (CFDT, en suppléance de Mme SOLER)

Les membres suppléants

- Madame Roxanne SPECTY (Solidaires Finances)
- Monsieur Armel TOUL (Solidaires Finances)

Les membres ayant voix consultative

- Les représentants des directions invitées

- Mme Isabelle BONNET (SDNC)
- Mme Isabelle VIALLE (DDPP)
- Madame Anne Claude VALLEE (DOUANES)
- Madame MASSON (GCP)

- Les personnalités qualifiées

- Madame Sandrine VANDERHOVEN Adjointe au responsable régional d'Action Sociale d'Île-de-France
- Madame Corinne RODRIGUES (Déléguée départementale de l'action sociale)
- Madame Tatiana MILET (Assistante de service social)
- Madame Lucie DURAND (Assistante de service social)
- Monsieur Hugo VEILLON (Correspondant social DDFIP 78)
- Madame Françoise DOUARIN (Correspondante sociale de l'INSEE)
- Madame Nathalie LERAY-BEYRIS (Correspondante sociale de la DISI)
- Madame Sandrine JOLY (Correspondante sociale du SDNC)
- Madame Jeannine THERY (expert-retraîtée Solidaires Finances)
- Monsieur Renan FARGE LE BOURSICAUD (expert CFDT)

Étaient excusés :

- Madame Christelle SOLER (CFDT)
- Madame Sandra CAM (Solidaires Finances)
- Monsieur Alain BOUM (FO)
- Monsieur Riad BEL AIBA(FO)
- Monsieur Rémy BEUNARD (FO)
- Madame Gnima FATY (FO)
- Madame Gladys HOL (FO)
- Monsieur Arnaud BAZIN (FO)
- Madame Nelly CLAUTEAUX (CGT)
- Madame Catherine JUMELAIS (CGT)
- Monsieur Nicolas CHAILLAND (RH DDFIP)
- Madame Elisabeth DE LESCURE (médecin du travail)
- Madame Angélique NEAU (médecin du travail INSEE)
- Madame Marie-Christine BARLAGNE (Infirmière)
- Monsieur Bertrand BINET (SDNC)
- Monsieur Jean-Pierre BARBOTIN (DDPP)
- Monsieur Joseph VENZAL (Douanes)
- Madame Estelle GENDRON (DISI)
- Madame Dominique AUBOURG (Assistant de prévention)
- Monsieur Jean-Louis BONNEFOI (DISI)
- Madame Karen MERCIER (DISI)
- Madame Céline VEZAT (SGC78)
- Monsieur Robert SBRISSE (Correspondant social des Douanes)

Monsieur Romain STIFFEL, président du CDAS (conseil départemental de l'action sociale des Yvelines) ouvre la séance à 9 H 30.

Monsieur STIFFEL constate que le quorum est atteint. Le syndicat FO est absent en raison de directives nationales de leur syndicat et, il en a informé le président au préalable, ainsi que la Déléguée départementale de l'Action Sociale.

Monsieur STIFFEL ouvre la séance en rendant hommage à Madame Michèle MASCHER, de l'organisation syndicale CGT, décédée en juin, et qui a participé au CDAS 78 pendant de nombreuses années.

Monsieur STIFFEL invite les membres du CDAS à présenter leurs déclarations liminaires qui débutent par les déclarations de Solidaires et de la CFDT (en annexe). Il n'y a pas de déclaration liminaire pour la CGT.

L'ordre du jour a été approuvé par les membres du CDAS.

Après lecture de toutes les liminaires des organisations syndicales, M. STIFFEL a réalisé une brève intervention pour indiquer qu'il y aurait fin 2024 une évaluation sur les évolutions de l'action sociale ministérielle sous le contrôle de Mme VANDERHOVEN.

Face à l'inquiétude de la régionalisation de l'arbre de Noël (ADN), il rappelle que, comme cela avait été indiqué lors du dernier CDAS, les représentants du personnel seront écoutés au niveau local et resteront souverains sur le choix de l'ADN.

Des propositions régionalisées seront faites mais les CDAS peuvent décider de rester en local si la proposition ne leur convenait pas. Toutefois, il tient à souligner que suite à la dernière enquête pour l'ADN 2023, près de 68 % des répondants ont indiqué être prêts à sortir du département. Enfin, il précise qu'il n'y a pas d'évolution sur le règlement intérieur du CDAS entre 2023 et 2024.

1/Approbation du compte rendu du CDAS du procès-verbal du 14 mars 2024

Une courte discussion a porté sur l'intégration au PV d'un propos figurant dans une liminaire de Solidaires Finances, et il a été convenu que la dite liminaire étant traditionnellement annexée au PV, il n'y avait pas de nécessité de modifier le corps du PV.

Ce PV n'appelant donc aucune observation, il est approuvé à l'unanimité.

2/ Rapport d'activité du service social des Yvelines

Mme DURAND présente sa collègue Mme MILET, qui remplace Mme HOLL, partie à la retraite depuis le 1er juin 2024.

Mme MILET présente son parcours professionnel aux membres du CDAS.

Concernant le rapport d'activité, Mme DURAND indique que l'année 2023 a été marquée par la participation aux instances, notamment la Formation spécialisée.

Pour 2023, le nombre total de bénéficiaires du service social est de 219 personnes, majoritairement des actifs et quelques retraités.

La répartition des bénéficiaires par direction reste proportionnelle aux effectifs du département.

Les agents C restent majoritaires, suivis par les agents B et A. Par rapport aux précédentes années, on peut observer une augmentation sensible des contractuels (15 en 2023 contre 4 en 2022).

En 2023, nous constatons une augmentation des signalements d'origine interne (55 % de signalements des services RH, 45 % des agents directement). La demande spontanée des agents reste toutefois très forte. Nous n'avons pas été alertées de situations nouvelles par des tiers externes.

Quelques signalements des organisations syndicales ont été réalisés.

En 2023 les principaux actes enregistrés sont majoritairement des entretiens pour 45,67% des actes, suivis par les liaisons ou concertations avec les partenaires, puis les mises à disposition auprès des agents.

En 2023, les domaines d'intervention santé et vie professionnelle (conflits au travail, droits statutaires, retraites) restent une part importante et spécifique de l'intervention du service social dans les Yvelines. Viennent ensuite le budget, la vie familiale et le logement.

Le total des aides, tout confondu, en 2023, s'élève à 56 492,70 €.

Il serait intéressant de proposer à certaines familles qui ne se manifestent pas forcément, et qui ne partent pas en vacances, de la billetterie.

Pour terminer, il est fait un focus sur les actions de prévention menées par le service social en 2023 :

- Mieux vivre les aléas de la vie (sur 3 sites en 2022 et 3 autres sites en 202) : au total, ce sont 234 agents qui sont passés lors de cette exposition.
- Actions sur les aidants, sur la pause méridienne : 31 agents ont pu bénéficier d'entretiens menés quasiment de manière individuelle.

La note d'orientation 2024 renforce le service social comme acteur préventeur.

3/ Arbre de Noel 2025

Mme VANDERHOVEN intervient et fait un retour sur la réunion de travail de mars 2024 concernant l'organisation de l'arbre de Noël 2025, en présence des présidents de CDAS, des organisations syndicales et des délégués départementaux.

Il est prévu que trois spectacles pour 2025 soient communiqués aux membres du CDAS, pour le 14 novembre 2024, afin qu'un choix soit exprimé. Cela représente, sur toute l'île de France, 15 000 places de spectacle (parents+ enfants).

La CGT considère que la part allouée à l'arbre de Noël sera très supérieure à celle réservée habituellement et rejette la proposition.

Solidaires Finances indique qu'il n'y a pas à ce jour de point de comparaison, qu'elle ne dispose pas de toutes les informations, et donc qu'il n'est pas possible de se positionner correctement. Solidaires Finances rejette la proposition.

La CFDT précise ne pas avoir toutes les informations et n'avoir pas encore connaissance des inconvénients de cette proposition. La CFDT s'abstient.

Récapitulatif des votes :

- Solidaires Finances : REJET
- CGT : REJET
- CFDT : ABSTENTION

Il est indiqué que plusieurs départements ont rejeté également cette proposition (95, 77, 75 et 94).

Mme RODRIGUES refait un point sur l'organisation de l'arbre de Noël 2024. Le spectacle aura lieu à Vernouillet avec deux représentations ; 700 places ont été réservées.

4/ Point sur l'utilisation des Crédits d'Actions Locales 2024

- Rdv avec la psychologue :
50 entretiens réalisés de janvier à juin inclus 2024, tous les entretiens ont été réalisés par téléphone ou en visio à l'exception d'un rdv au cabinet médical.
Les appelants : majoritairement des femmes. 4 appelants ont été adressés par les médecins du travail.
Les thématiques abordées : majoritairement le contexte familial et des tensions relationnelles dans le cadre du travail.
- RDV avocat d'ici décembre 2024 : il reste 17 consultations à réaliser.
- Bayard Presse : l'offre faite aux enfants est très appréciée par les agents.
- Les visioconférences organisées par l'office de tourisme de St-Germain-en-Laye rencontrent un beau succès, avec des thématiques portant sur l'histoire et l'Art. Les retraités apprécient de pouvoir participer à cette offre.
- La mise en place des massages japonais sur différents sites des Yvelines, notamment à Mantes la Jolie et les Mureaux, a été largement plébiscitée.
Le budget restant est de 1 500 €. Son utilisation portera sur des cartes cadeaux dans le cadre de la démarche Amitiés Finances.

5. Point restauration :

M.STIFFEL fait un point sur la restauration.

Après sourcing, il y a eu 5 manifestations d'intérêt. Après appel d'offres, il y a eu 3 candidatures (MRS / DUPONT RESTAURATION / NEWREST) car 2 n'ont pas souhaité poursuivre (CONVIVIO et EUREST).

La décision portant sur le choix retenu se fera le 15/07/2024.

La liaison froide se poursuivra sur les petits restaurants. La production pourrait se faire dans les cuisines centrales d'un candidat à Aubergenville, mais cette offre est moins attractive.

L'offre à emporter continuera et une nouvelle offre de Snacking sera proposée (sandwich, salade).

Le restaurant du CFP de St Germain en Laye devrait ouvrir mi-octobre. L'objectif de SELFY 78 est d'avoir une plus forte fréquentation par les agents des Finances.

Toutefois, l'absence de correspondant sur le site de Poissy est dommageable pour l'avenir pérenne du restaurant sur site.

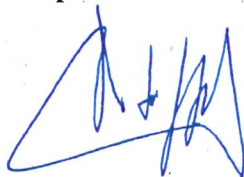
Le coût total pour un repas complet TRIO passerait à environ 15 € au lieu de 12,18 € auparavant, mais avec une offre de plus grande qualité et conforme aux nouvelles obligations (lois Egalim..)

6. Questions diverses :

Mme RODRIGUES indique que le prochain groupe de travail aura lieu le 19 septembre et le prochain CDAS le 14 novembre 2024.

Romain STIFFEL, après avoir demandé aux membres de CDAS s'ils souhaitaient aborder d'autres questions, clôt la réunion à 12h00.

Le président du CDAS

A blue ink signature, appearing to be 'R. Stiffel', written in a stylized, cursive manner.

Romain STIFFEL

La secrétaire de séance

A blue ink signature, appearing to be 'C. Rodrigues', written in a stylized, cursive manner.

Corinne RODRIGUES

Le secrétaire de séance adjoint

A blue ink signature, appearing to be 'Y. Baumann', written in a stylized, cursive manner.

Yves BAUMANN